L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI 23 SEPTEMBRE 1884.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle .....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884.....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traitées avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et sols.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé......

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées...... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel......

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition .....

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé: E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général....... (ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis........

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé: ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1o—La maison Vve Altazin-Gia (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2o—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3o—MM. A. Guillaume & Cie., négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrant des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4o—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5o—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de dans sec pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mâme, de Tours, et Chair, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6o—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Ray & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7o—M. Firmin Julliot, fabricant de conserves, sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente en consignation de ses produits.

8o—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9o—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle de Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granulés anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10o—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11o—M. Emile Decandt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decandt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France. No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, }
ETAT DE LA LOUISIANE. }

ATTENDU qu'en vertu de la section 3019 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon; Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre les quels les dits ports, une quarantaine rigide est en vigueur laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884 déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivie.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat. 13 août—7t

Avis médical.

J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais r'ouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients: depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de mes malades—ce qui rien ne subsiste de dangereux après le traitement.

Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.

21août Dr C. TESTUT

LEON ODEYROUZE.

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.

mars—1an Nlle-Orléans.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT. MATINÉE MERCREDI ET SAMEDI.

Commençant Dimanche 21 Sept. 1884

MORTON & BELL'S

Comedy Company

—DANS—

OUR STRATEGISTS.

Une Comédie Moderne d'Erreurs. Ecrite et jouée pour le plaisir.

Dimanche, 28 Sept—BALLOW & WILSON'S MINSTRELS. 20sept—

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,

Coin des rues Congrès et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès,

LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful Mme W. M. Paul, Mlle Mabel; Mlle Maggie Morgan, Rose,

Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.

Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS. 12 août—

Grande Fête Champêtre et Soirée Dansante,

—Données par la—

Société d'Assistance Mutuelle de SAINT-MAURICE,

A l'occasion de son dixième anniversaire, aux

FAIR GROUNDS,

Dimanche, 28 Septembre 1884.

Jeux et Amusements variés à partir de deux heures de l'après-midi.

Course à pied pour hommes, 100 yardes, Prix $2 50

Course en charrette à lait, un mille. Entrée $2 50, deux ou plus. Prix $10.

Course en sac, pour jeunes garçons. Prix $1.

Course en buggy, au trot, un mille. Entrée, $2 50, deux ou plus. Prix $10.

Course de ponies jusqu'à 14 mains et demie, un mille. Entrée, $2 50, deux ou plus. Prix $10.

Course de vieux mulets (slow mule race) un mille. Prix $5.

Course à pied pour dames, cinquante yardes. Prix, un bel éventail.

ET DIVERS AUTRES AMUSEMENTS.

Les entrées pour les courses devront être inscrites chez M. Dabezies, No 144 rue Toulouse, et chez M. Tujague, 211 rue Decatur.

Prix d'entrée pour messieurs...50 cts.

Les danses uront lieu dans les deux salles et commenceront à six heures et demie de l'après-midi.

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant aux membres de l'Association.

Les privilèges de la barre et du restaurant seront vendus à l'encan le Dimanche, 21 septembre 1884, à 1 heure de l'après-midi, chez M. J. Férègue, rue Remparts coin Toulouse.

SEBASTIEN ROY,
Président.

F. A. PUTAU,
Chairman du comité d'arrangement.

31 août—sept 7,14,21 jusqu'à la date.

GODCHAUX

MARCHAND DE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884.

Abadie Jean	Lanabras Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	
Abrial Jean Marie	Latour Louis de
Bellonguet E L	Marsille Jean Baptiste
Biron de M. et Mme	Médus Jean Louis
Blondel Joseph	Montagu François
Bordes Mme, marchande	Monnier Lazare
Brogoul Antoine	Nassant Jean Baptiste
Cazes Joseph	Peyrègne Jean limonadier
Carrière et sons	
Cécchin Charles	Paoli J D N E
Charvet Joseph	Petitpas, comte de Azglade
Canat de Chavy Louis	
Claverie Jean Marie Louis	Prudhomme Louis et Andre
Courtiade Jacques	Péna Frank
Coste veuve Lucien née Pecoul	Pétrel Jose h
	Prat dit Gaston Marigny
Crommen Mme Jeanne Camille	Pothier M et Mme
	Rhétoré Clovis
Dazet Dominique A M	Riquet Mlle Léonie
Dufort Henri	Rousseau Victor
Duclos François	Raisin Mme L et Mlle
Delbosq Lucien charron	Saint-Upery Bernard
Escudé Gabriel	Saillant Ephepine
Engster Marie Fidèle et Mme Engster	Schwartz famille et Madeleine Rapp
Faure Sylvestre Casimir	Sorbet Louis
Fourcade St Cyr	Save Bernard
Gaillard Louis Alphonse	Schmitt (Abbeville)
Goublanc Pierre	Sullivan négt. en bois
Guérin Michel	Sillan Emile
Guinot M	Sillan époux Edouard
Geoffrey Veuve née de la Motte	Tardos J
	Ternand Baptiste
Hassert Clodomir	Vogelsatt Marguer.
Lamolle Marie (épouse Bardon)	Williams Edouard
	Walsh P A
Labory Jeanne Marie	
Ludwig Jacques mécanicien	

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC

Le Renovateur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui d'ans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE— Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

—DE—

LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000,	25,000
1	Lot de	10,000,	10,000
2	Lots de	6,000,	12,000
5	Lots de	2,000,	10,000
10	Lots de	1,000,	10,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	200,	20,000
300	Lots de	100,	30,000
500	Lots de	50,	25,000
1,000	Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier. $5 ; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'United States ou American Express Money Order, change de New York, on traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

DEMANDES.

On demande—Une bonne cuisinière au No 94, rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 21 sept—

UN très bon cuisinier, homme de confiance sous tous les rapports, nouvellement arrivé dans ce pays désire se placer dans un hôtel, un restaurant ou bien dans une bonne maison particulière, même en dehors de la ville. Bonnes références. S'adresser au maître de la maison No 40 rue Toulouse 21 sept—2f.

Une Dame pouvant enseigner le français, l'anglais, le portugais et les premiers principes de musique et de chant désire une place d'institutrice dans une famille créole, pour enseigner à de jeunes enfants; s'adresser par lettre à Mme M. D. Terrebonne, Station P. O. Lne. 20 sept—10f

Un jeune garçon, de 13 à 14 ans, actif et intelligent, désirerait se placer dans un magasin ou un bureau, où il pourrait se rendre très utile. Il se contentera d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96 1/2, entre Bourbon et Dauphine. 14 sept—

A LOUER.

A louer—Une résidence spacieuse située encoignure Esplanade et Johnson, 3me district, ayant toutes les commodités voulues, ainsi que water works, deux citernes, etc. S'adresser à M. Pierre Lanaux, No 27 rue Conti. 17 sept—14f

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

INSTITUTIONS.

Collége St-Isidore,

Au coin des rues Peters et Reynes

3ème District, Nouvelle-Orléans

LES COURS REGULIERS dans ce pensionnat, s'ouvriront le 1er septembre. Les enfants y reçoivent une instruction commerciale, comprenant l'étude des langues française et allemande. Pour le prospectus s'adresser au

Rév. J. SCHERER, C. S. C.,
Président.

21 août—1m Mar,Jeu,Dim

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rochebiave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J.D.

JEFFERSON ACADEMY.

No. 95 rue Conti,

Entre Bourbon et Dauphine.

Dirigé par

WILLIAM HENRY.

La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre, 1884.

Les classes du soir seront rouvertes le même jour.

24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mar jeu dim

Collége du Mont Ste-Marie,

Emmitsburg, Maryland.

LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique

Conditions: Département classique, par semestre $150
Département de commerce........$140
Département des juniors........$125

S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.

6 juillet—3 m—Mar.Jeu.Sam.

ST. JOSEPH'S ACADEMY,

BAY ST LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu, JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant l'ouverture, une des sœurs se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution des Sœurs de St Joseph, encoignure St Philippe et Galvez, ou par lettre à la mère supérieure, Sœur Alphée. 3 sept—1ms

St. Stanislas Commercial College.

BAY ST-LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des cours aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères du Collège se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

S'adresser pour toute information au Directeur de St Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre au président du Collège.

3sept 1m

INSTITUTION E. G. DUBEL.

Externat et Pensionnat de garçons,

Rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

Local vaste et bien aéré.

Réouverture—le 1er septembre.

24 août—1 mois

Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College,

Baton Rouge, Lne.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser

D. F. BOYD,
Président.

12août—an1oct

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut 17 août—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.

26mars—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente:	
Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,137 18—$155, 6 9
Profits	$66,941 99
La Compagnie a l'actif suivant:	
Immeubles	$247,045 86
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 24

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et exacte co. ie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A SHAKSPEARE
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin

E. L. DASPIT.

Fabrique de Corsets de la Nlle Orléans.

90 ....RUE ROYALE............ 9

Nouvelle-Orléans. Lne.

Corsets faits ici; Tournures Bretelles, etc. Ordres sollicités pour ces articles.

30 août—1m mar jeu dim

RESTAURANT PIZZINI,

132 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison

21 oct—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Emile Bouny vs Mme Cecilia Urrne, veuve de Michael Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet numéro quarante-deux, borné par l'Avenue Broadway, les rues Esther, Chesnut et Wall mesurant trois cents pieds de face sur l'Avenue Broadway et sur la rue Chesnut, et deux cent quarante pieds de face sur chacune des rues Esther et Wall. Le tout conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 juillet 1872 et annexé à un acte passé pardevant Chas. Sonniat, notaire en cette ville, prétendant être une vente faite par Adèle Poirier à Christian Rosolius, le 5ème jour de septembre 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse de Simpson Fox, conformément à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire, le 27 juillet 1882,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

22 août—22.29—5,12.19.23 sept

Madalina Kuns vs. Margaret Leisey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,638 —En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro trente et un, borné par les rues Prieur, Johnson, Canal et Jackson, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. A. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'etude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Prieur sur cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles. le tout au pied américain.

Etant la même propriété acquise par la défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Cruaise, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852; et le lot numéro trois, du dit J. Cruaise, conformément à un acte passé pardevant A. Maguer, anciennement notaire en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

22 août 29—5,12,19,23 sept

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 11 février 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les dits lots numéros un et quatre se touchent et mesurent chacun trente trois pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent pieds. Les lots numéros cinq, six, sept et huit se touchent aussi et mesurent chacun trente-deux pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro huit forme une des encoignures des rues Prytania et Bordeaux et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Pitt et Bordeaux.

2o Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et dix de l'ilet No 44, compris entre les rues Coliseum, anciennement Plaquemine, Perrier, Bordeaux et Dufossat, et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3o Six lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix huit de l'ilet numéro trente-trois, compris entre les rues Camps, Magazine, Castle et Dufossat, et mesurent comme suit, à savoir, Le lot numéro treize mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Dufossat sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze, quinze, seize, dix sept et dix huit mesurent chacun trente pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

2 sept—2.9.16.23 30—oct 3.4.

John G. Wire vs. P. J. Averill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10 399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec les bâtisses, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Canal, White, Dupré et Gasquet, désigné par le No 1 sur un plan de l'ilet par L. Rosenstein, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence à l'étude de M. Gernon, notaire, d'après lequel le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingts pieds de profondeur et de face de la rue Dupré, entre lignes parallèles formant le coin des rues Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26août—26 sept 9 16 23 27

James Fahey vs Veuve Juan Bachino et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 11,616—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Marais, Faubourg et le prolongation de la rue du Quartier, le dit lot mesure, au pied américain, d'après un plan par Arthur C. De Armas, député voyer, le 12e jour de mai 1855 et déposé en l'étude de Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, à la dite date, le dit lot mesure 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Esplanade sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds et dix pouces trois lignes à la dite ligne vers la rue Villeré et cent vingt-sept pieds un pouce et huit lignes latérale vers la rue Marais ou Plauché, cette profondeur elle se rétrécit de sept pieds à sur une seconde profondeur trente-trois pieds dix pouces et quatre lignes, et mesurant dans le fond trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.

Acquis par la Veuve Juan Bachino par achat de Domingo Bachino, d'après un acte pardevant Charles V. Foulon, notaire, le 6 avril 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 août—26—sept 2,9,16,23,27

VENTE DE CONSTABLE.

G. Renard vs. J. A. Nott.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans—No 4523—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan au mon entrepôt No 89 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI le 3 octobre 1884, à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

23 sept—23 27 oct 3

T. C. Piper vs Charlotte Shepherd.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans, No 7685—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Charlotte Shepherd, dans un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot 5, ilet 154 nouveau plan de Carrollton, borné par les rues Birdette, Washington, Quatrième et Plum, dans le 7me District de cette ville, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Birdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, acquis par acte pardevant F. Deibel, notaire, le 14 février 1871,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT.
Constable.

16 sept—16,23,30—oct 7.14.18

Wm. O. Horn vs. Jno. De Lacey.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 6660—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Roster—Première Cour de Cité, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No. 152, rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet, SAMEDI, le 27e jour de septembre 1884, à midi, des articles ci-dessous décrits, à savoir:

Un lot de meubles de maison, saisi dans la susdite affaire, conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

17 sept—17,23,27

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William H. Haggerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,122 Division B—Attendu que Thomas J. Haggerty a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Haggerty, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAM, Greffier.

23sept—23 27 oct2

Succession de John Strenna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 9084—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve E. Strenna, exécutrice testamentaire de cette succession, enliassé le 17me jour de septembre 1884, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAM, Greffier.

18sept—18 23 27

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier District.

—Dans l'affaire de—

Mlle Mary Ann Ames et als. vs. Mlle Bridget Smith.

No 12,075 — Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Vente à l'encan à un long crédit pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 18me jour de septembre 1884, dans l'affaire de Mlle Mary Ann Ames et als. vs. Mlle Bridget Smith, dossier No 12,075, pour un partage, il sera vendu—

Propriétés dans le Premier District.

1o **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Erato, Sud Rempart et Clio, désigné par le No. 14, et mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Sud Rempart, sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2o **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite. Le dit lot forme le coin des rues Sud Remparts et Clio, et mesure vingt-neuf (29) pieds quatre (4) pouces et deux huitième (2-8) d'un pouce faisant face à la rue Sud Remparts sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur et façade à la rue Clio, entre lignes parallèles.

3. **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, White et Sud Franklin, et désigné comme le lot No n ut (8). Le dit lot forme le coin des rues Erato et Sud Franklin, et mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur et façade à la rue Erato de quatre-vingt-seize (96) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes

4o **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Julie, Baronne et Dryades, et désigné par le numéro cinquante-deux (52), lequel lot de terre mesure vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord, sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, ouvrant sur chacune des rues Baronne et Julie, commune avec ce terrain et autres adjacents

5o **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désigné par le numéro cinquante-trois (53) et mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, ouvrant sur chacune des rues Dryades et Baronne, commune à ce terrain et autres adjacents

Toutes les mesures ci-dessus sont au pied américain, entre lignes parallèles, et d'après les plans exposés sur les lieux de la vente

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acheteurs, et la balance en paiements égaux à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an. à partir du jour de la vente, les billets seront divisés en coupons au gré des acquéreurs, et garantis par hypothèque spéciale avec lien de vendeur et toutes les causes d'usance usuelles y compris 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurance. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1884, et feront au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas T. Soniat, Ecr, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 sept—21 23 28—oct 5 12 19 et 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer. Meubles de bureau, jugement, comptes à recevoir, etc.

Succession de feu Thomas Jorda. - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 11,422.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—JEUDI, 2 octobre 1884, à 10 heures du matin, au rez-de chaussée, au No 44 rue Carondelet, entre Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Honorable B. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, en date du 19 septembre 1884, Dossier No 11,422, dans l'affaire de la succession de feu Thomas Jorda, il sera vendu—

1o Un coffre fort en fer, un lot de meubles de bureau une balance pour grocerie, un lot de lits de bureau, linge, etc. Aussi

2o Un jugement en faveur de feu Thomas Jorda, rendu contre, Alcide Wiltz et Auguste Wiltz en mai 1872, dans l'ancienne 4me Cour de District, No 34,642 du dossier de la Cour pour $2000.00 avec 5 pour cent intérêt du 7 mars 1872 et retenu celle contre Alcide Wiltz dans la Cour Civile de District, Division B, Hon. W. T. Houston, juge, le 5 décembre 1883 et signé le 7 décembre 1883 No 5,433 du dossier de la cour.

3o Deux certains billets à ordre souscrits par E Saborna pour $75 et $55 chacun payable sur demande le tout d'après un inventaire enregistré dans la susdite cour.

21sept—21 26 et 2 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I Hodgson Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-huit Ilets de terre de valeur, subdivisés en 565 lots sur le chemin de gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés Secs et d'un Accès Facile au quartier des affaires de la ville. On peut y bâtir de délicieuses résidences tout en unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit et à un faible intérêt;

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendu le 10e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph veuve et de Wm. H. Randolph contre Myra Clark Gaines, No 10,263 et de Gaston T. Hoval, administrateur de la succession de Mme Louise Hulett, veuve de feu E. Warren Mi tee contre Myra Clark Gaines No 10266, le soussigné, procureur qualifié en chef du dit tribunal, vendra par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur

MERCREDI, 15 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en cette ville les ilets et lots ci-après énumérés des propriétés ci-après décrites, appartenant à la défenderesse, Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, comme veuve ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Dix-sept lots de terre dans l'ilet No 1927, borné par les rues Abundance, Treasure, St. Anthony et Bagatelle.

2. Vingt-quatre lots de terre étant l'ilet entier No 1928, borné par les rues St-Antoine, Annette, Abundance et Treasure.

3. Quatorze lots de terre, étant l'ilet entier No 1941, borné par les rues Treasure et New Orleans, London et Marigny Avenues.

4. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 1965, borné par les rues New Orléans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.

5. Dix neuf lots de terre, dans l'ilet No 1971, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Benefit et Treasure.

6. Dix-huit lots de terre, dans l'ilet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.

7. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.

8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier No. 2103, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.

9. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2104, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Humanity et Benefit.

10. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2105, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.

11. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2109, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit.

12. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2110, borné par les rues New Orléans, New St Bernard, Humanity et Benefit

13. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2138, borné par les rues New Orléans, New St-Bernard, Humanity and Pleasure,

14. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier, No. 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette, Humanity et Pleasure.

15. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No 2143 borné par les rues Français, Union Humanity et Pleasure.

16. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2244, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Humanity et Pleasure.

17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'ilet entier No. 2245 borné par les rues Champs-Elysées Marigny, Humanity et Pleasure.

18. Vingt-six lots de terre étant l'ilet entier No. 2147, borné par les rues Mandeville, Espagne, Humanity et Pleasure,

19. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2281, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu on White et Pleasure.

20. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2282, borné par les rues Français, Union, Richelieu on White et Pleasure.

21. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St Bernard, Richelieu on White et Pleasure.

22. Dix-neuf lots de terre, étant l'ilet entier No. 2287, borné par les rues Nlle-Orléans, Richelieu on White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.

23. L'ilet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu on White et le Chemin Gentilly.

24. Vingt-six lots de terre, étant l'ilet entier No. 2331, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.

25. Treize lots de terre, dans l'ilet No. 2468, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Serre et Beauregard.

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3, 19 et 20, dans l'ilet No. 350, borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.

27. L'ilet de terre triangulaire, No 352, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par ilet ou subdivisions, conformément aux plans que l'on peut voir au local de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres; ou un tiers comptant et le reste en paiements à un, deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets portant 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons au gré des acquéreurs. Un dépôt en numéraire de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci-dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques; libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, Notaire, aux frais des acquéreurs.

J WARD GURLEY,
Special Master in Chancery.

SINGLETON & BROWN,
H. D. OGDEN,
Solliciteurs pour les Demandeurs.

16 sept—16,21,28—oct 5,12 à la vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de prix, admirablement situées dans le centre du Second District, près du Marché Français.

Vente sans aucune réserve pour effectuer un partage.

La maison basse, à deux corps de logis, Nos 66 et 68 rue des Ursulines.

Deux maisons en briques à deux corps de logis Nos 55, 57 et 59 rue St-Philippe.

La maison basse en briques vis-à-vis No 60.

Jolie résidence en briques rue Bourgogne No 269.

La résidence en briques à étage No 102 rue St-Louis.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur afin d'effectuer un partage entre héritiers majeurs, les propriétés suivantes, savoir—

1o **Un ilet de terre** situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Ursulines et Hôpital; lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 1.9 pieds 10 pouces 3 lignes du côté de la rue de l'Hôpital, 95 pieds 11 pouces sur une première profondeur du côté de la rue des Ursulines, rétrécissant à angle droit de 2 pieds 11 pouces 5 lignes du côté de la rue Hôpital, de là sur une seconde profondeur 63 pieds 11 pouces 3 lignes et 29 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une jolie résidence en briques ayant vestibule, salon et salle à manger avec porte à coulisse, deux chambres à coucher et un cabinet, deux chambres et quatre cabinets dans la mansarde; une bâtisse à étage en briques ayant quatre chambres, cave, lieux d'aisance, hydrant, cour dallée; dans l'arrière cour, une bâtisse en bois ayant trois pièces, lieux d'aisance, citerne, etc.

2o **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques et dépendances à étage, portant le No 102 de la rue St-Louis, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Dauphine et Bourbon. Le dit lot mesure 23 pieds ou plus de face à la rue St-Louis, sur 61 pieds de profondeur; la maison et dépendances contiennent, au rez de chaussée un corridor d'entrée, magasin, deux chambres; à l'étage supérieur, quatre chambres, deux cabinets, verandah en fer sur la rue et balcon dans la cour, cuve, latrines, etc, etc.

3o **Un lot de terre** situé dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, St-Philippe, Royale et Bourbon, mesurant 61 pieds 4 pouces 2 lignes de face sur la rue des Ursulines, sur une profondeur de 64 pieds, ensemble une maison basse en briques, divisée en deux corps de logis, contenant dix chambres, dont quatre dans la mansarde; cuisine haute en briques, de quatre chambres, lieux d'aisance, deux citernes, hydrant, cour carrelée, etc, etc.

4o **Un lot de terre,** dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Bourbon, Royale et Dumaine, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces. Ensemble, les bâtisses et améliorations consistant en une maison en briques, désignée par le No 60, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets; cuisine en briques de quatre chambres; latrines, waterworks, etc.

5o **Un lot de terre,** désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Bourbon. Le lot désigné par la lettre A mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces vers la rue Royale, sur une première profondeur vers la rue Bourbon de 55 pieds, de là, s'élargissant de 1 pied 11 pouces, sur une seconde profondeur de 40 pieds 11 pouces, et 35 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison en briques ayant huit chambres dont deux dans la mansarde, et quatre cabinets, dans la cour une bâtisse haute en briques contenant quatre chambres; waterworks, latrines, etc. La propriété ci-dessus est vendue avec droit à l'usage d'un corridor commun à la propriété suivante désignée par la lettre B.

6o **Un lot de terre** contigu désigné par la lettre B mesurant 29 pieds 7 pouces de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces vers la rue Bourbon, sur une première profondeur de 55 pieds vers la rue Royale, s'élargissant à angle droit de 1 pied 11 pouces sur une seconde profondeur de 40 pieds 11 pouces et 31 pieds 1 pouce de largeur sur la ligne du fond avec l'usage de l'allée commune et des améliorations, ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison en briques ayant huit chambres dont deux dans la mansarde et quatre cabinets, dans la cour bâtisse haute en briques contenant quatre chambres, water works, latrines, etc.

Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes d'Etat et de ville, pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs sur le prix d'acquisition lors de l'adjudication. 20sept—

Résidences de choix dans le Second District.

Vente pour effectuer un partage

Agréable résidence de famille à étage, No 360 rue Dumaine.

Maison double rue St. Philippe, No 306.

Grande étendue de terre, avec bâtisses rue St. Philippe, No ...

Ilet de terre très élevé, près de la rue Broad et de l'avenue St. Bernard, convenable pour jardiniers ou laitiers.

Trois terrains sur le Louisiana Avenue.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 septembre 1884. il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles—

1o **Cette agréable et jolie résidence de famille,** située dans le Second District de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, entre les rues Robertson et Claiborne. Ensemble une jolie maison haute couverte en ardoises, ayant rez de chaussée élevé, avec porte à coulisse, deux chambres de maître, galerie en marbre blanc dans les appartements du bas, galerie fermée, quatre chambres à coucher au premier, avec corridor et cabinet, une magnifique verandah en fer sur la façade et balcon en arrière.

Une autre bâtisse à étage attenant à la maison principale couverte aussi en ardoises, ayant six chambres. Le gaz y est introduit et tous les lustres sont vendus avec la maison, chambre à bain, lieux d'aisance, poulailler, hangar, cour carrelée, citerne, hydrant, etc., etc.

2o **Un lot de terre,** situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Prieur et Johnson—lequel lot de terre mesure 29 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 1'0 pieds. Ensemble, une maison en bois ayant deux chambres, deux cabinets et une galerie, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc.

3o **Deux lots de terre,** désignés par les Nos 90 et 91 dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Roch-blave et Dorgenois, mesurant ensemble 74 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 175 pieds 4 pouces et 5 lignes vers la rue Rochblave. 175 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison basse en bois avec galerie sur le côté et deux chambres, cuve, cabinet d'aisance etc.

Une autre grande bâtisse se trouvant sur le lot désigné par le No 91, arbres fruitiers etc.

4o **Trois lots de terre,** désignés par les Nos 1, 16 et 17, dans l'ilet borné par la Louisiana Avenue, les rues Toledano, St Patrick et St-Denis. Lesquels lots mesurent chacun 30 pieds de face au Louisiana Avenue, sur 128 pieds de profondeur.

Lot No 17 formant encoignure au Louisiana Avenue et de la rue St Patrick.

5o **Un ilet de terre** situé dans le 3me district, compris entre les rues Industrie Bruxelles, Duel, Varsovie et Broad, mesurant 3,0 pieds de face à la rue Industrie. 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bruxelles, 264 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Duel, 257 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Varsovie et 83 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Broad.

Le tout d'après plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs paieront, en sus du prix d'acquisition, les taxes d'Etat et de ville dues cette année; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acheteurs.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 sept—

Grande portion de Terre près du Bayou St-Jean, formant l'encoignure des rues Hagan et St-Philippe.

Résidence en briques à étage, formant encoignure aux rues St-Louis et Tremé.

No 11,657—Division B—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Succession de Jean Bertrand Ader.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 septembre 1884. il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 août 1884, les propriétés suivantes, savoir:

1o Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Première ou Hagan, St Jean, St-Philippe et le Bayou St-Jean; laquelle portion de terre mesure 259 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue St-Jean, 57 pieds 1 pouce de face à la rue St-Philippe, 101 pieds 6 pouces de face à la rue St-Jean et 237 pieds 9 pouces sur une ligne courant de la rue St Jean à la rue St-Philippe et parallèle à la rue Première ou Hagan. La dite portion de terre se compose de six lots, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, et 16. Les dites bâtisses consistent en une maison en bois à étage, couverte en ardoises, ayant au rez de-chaussée, corridor et quatre chambres, même distribution à l'étage supérieur, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, jardin, etc, etc.

2o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues St-Louis, Trémé, Conti et Marais, lequel lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues St-Louis et Trémé et mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Louis, sur 70 pieds de profondeur et face à la rue Trémé. Ensemble, une maison de résidence en briques et à étage, ayant plusieurs chambres. une bâtisse en briques à étage touchant à la maison principale, ayant également plusieurs chambres waterworks, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la susdite Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs, sur les montants des adjudications comme sécurité.

26 août—26 sept 6 13 20 27.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et des prix en rapport avec la position. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR Hy STERN & CO. encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 23 sept 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison cottage à un étage.

No 340 rue St Philippe, formant l'encoignure de la rue Galvez, dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Charles Delassize.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 12 051.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale —SAMEDI, 25 octobre 1884 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 16 septembre 1884, il sera vendu, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un, dans l'ilet No 17, borné par les rues Galvez St Philippe, Dumaine et Miro, mesurant 29 pieds 6 pouces et 3 de lignes de face à la rue St Philippe, 29 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond. 91 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Galvez et 91 pieds 7 pouces et 1/4 de ligne sur la ligne qui le sépare du lot No 2.

Les améliorations comprennent une maison cottage à un étage, retirée de la rue, ayant trois chambres, un cabinet et galerie, cuisine ayant une chambre, cave, puits, parterre et lieux d'aisances, aussi une petite bâtisse faisant face aux rues St Philippe et Galvez, en usage comme un shop de bois et de charbon.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Chrétien, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20,27—oct 4,11,18,25

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée à proximité du site de l'Exposition, etc.

Succession de George Jacob Weigel et de Elizabeth Lithman, son épouse—No 10,646

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 août 1883, il sera vendu, à l'encan—

1o Treize terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Preston, Calhoun, Market et l'Avenue Henry Clay, formant la moitié du dit ilet, mesurant 334 pieds 4 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Preston, 327 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Market, 324 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne qui sépare la propriété Fou her, le tout plus ou moins; les dits lots sont désignés par les numéros 6 à 18 inclusivement.

Les améliorations comprennent une résidence cottage, au coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, et une résidence cottage, au coin des rues Calhoun et Preston

2o Un certain terrain dans l'ilet ci dessus décrit désigné comme lot No 2, mesurant 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de 120 pieds.

3o Six terrains avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No. 4 borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 à 16 inclusivement; le lot No 13 forme le coin des rues Chestnut et Dufossat et mesure 20 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, sur les rues Chestnut et Dufossat, le lot No 14 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 31 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John Bendernagel, notaire.

16 sept, 1-10,24—19,18 oct

PAR ALBERT PAUL.

Succession de M Sandford.

No 12,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, 35 rue Royale—LUNDI le 20 octobre 1884, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la buvette de Barrett coin des rues Villeré et Bourgogne, par ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 10 septembre 1884 la propriété suivante—

Un lot de terre situé McDonoghville, désigné comme lot No 4, de l'ilet No 11. mesurant 60 pieds de face à la rue Avant sur une profondeur de 112 pieds, conformément à un plan de Jos Pilié en date du 5 décembre 1832.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant L. Cambray, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 sept—19,26—oct 3,10,17

PAR GIRARDEY & CO.

Morceau de terre de valeur ayant une grande façade sur le fleuve, à

5 milles au-dessous d'Alger, très fertile, propre à la culture du sucre, du riz et des plantes potagères.

Terrain pour bestiaux, et convenable pour des établissements industriels ou des fabriques.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fredrich, encanteur Bureau No 10 rue Carondelet. SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'encan—

L'habitation sucrière "Orléans" située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinq milles au-dessous d'Alger, ayant à peu près 46 arpents de face au fleuve Mississippi, plus ou moins, sur une profondeur de 40 arpents, plus ou moins. Il y a en outre dans le fond de la dite propriété, une seconde concession d'à peu près 37 1/4 arpents sur 40 arpents de profondeur, terre de cyprière. Les améliorations sur le morceau de terre comprennent:

1. Une maison en briques à deux étages, ayant 6 chambres avec cabinets, galeries devant et derrière, cuisine, grande écurie, forges, douze cabanes pour travailleurs, etc.

2. Une maison cottage en bois à deux étages, ayant quatre chambres et trois cabinets.

3. Un confortable cottage en bois ayant quatre chambres et cabinets, corridor, galeries devant et derrière, cuisine, chambres à domestiques, écurie, etc.

En outre des avantages qu'elle offre au point de vue agricole, la propriété avec sa grande façade sur le fleuve, située à une petite distance au-dessous de la ville, près de l'Arsenal des Etats Unis des abattoirs et de l'extrémité des lignes de voies ferrées aboutissant à l'est et à l'ouest du fleuve Mississipi, serait un excellent emplacement pour une scierie, un chantier maritime ou un chantier de charbon. On appelle sur ces avantages particuliers l'attention des capitalistes. La propriété sera vendue par portions si elle ne l'est pas en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant intérêt au taux de 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à échéance. Si les billets ne sont pas payés à l'échéance, de porteront 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets. 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14 15, 20 à la vente.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Agréable Résidence Cottage,

Au coin des rues Genius et St-Antoine.

Succession de feue Catherine Wolf, épouse de David Hansel—No 9469.

Dans le Troisième District—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District, maintenant en congé, en date du 11 septembre 1884, pour le compte de la succession de Catherine Wolf, épouse décédée de David Hansel, No 9469 du dossier de la Cour, à l'encan, il sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 81, borné par les rues St Antoine, Genius, Liberal et Bagatelle, désigné par le No 1 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur et façade à la rue Genius de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes au pied américain.

Les améliorations comprennent une **agréable résidence cottage** avec 4 chambres, jardin, &c.

Conditions—Comptant en passant l'acte de vente, 10 pour cent devant être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs, à inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

14 sept—14 21 28—5 12 18 oct

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de sous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les désordres de la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités sont guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ se obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars —24—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Meubles de Bureau, Livres de Droit, etc.

Succession de François D. Seghers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 11 958.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—MARDI, 30 septembre 1884, à 2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'encan, rue Commune, entre St Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 septembre 1884, pour le compte de la dite succession—Un assortiment de meubles de bureau, livres de droit, etc.

Conditions—Comptant.

20 sept—20 23 27 30

1 action de l'Exposition universelle de l'Industrie et du Centennaire du Coton.

1 action du Louisiana Jockey Club.

Beaux meubles de salon.—Piano Emmerson en palissandre.

Instruments de dentiste.

Lavabos, Pendules, Chaises, recouvertes en crin, tables à dessus de marbre, glaces de cheminée et pour paneaux, fauteuil de dentiste, portraits, gravures, tapis, paillassons, pièces de salon, plaqués, coffre-fort, bibliothèques, ornements de cheminée, porte chapeaux, matelas, toiles cirées, ottomanes, encyclopédie britannique, armoires, vases, sofas, armoires à glace, fauteuils, porcelaines, vases en porcelaine, stores sidebords, ustensiles de cuisine, machines à coudre et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Succession de William S. Chandler - No. 11,843.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—JEUDI, 25 septembre 1884, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan au No 142 rue Carondelet, entre Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, absent du moment en date du 11 septembre 1884, pour compte de la dite succession le contenu de la maison ci dessus mentionnée.

Conditions—Comptant.

13 sept—13,17,20,25

Actions de Compagnies d'Assurances.

Succession de Jose Barba - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 10,424

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur - Bureau, No 46 rue Royale—MERCREDI, 24 septembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles rue St-Charles entre celle Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1884, pour le compte de la dite succession—

8 actions de la Hope Insurance Co. de la Nouvelle Orléans.

14 actions de la New Orleans Insurance Company

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant transfert.

12 sept 13, 17 20 24

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Successions d'Eugène Gorry dona et de Margaret Egan, épouse d'Eugène Gorry dona, No 9090, Division A, No. 10,863, Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 11 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Magnolia, et forme l'encoignure des rues Magnolia et Philip, et mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 140 pieds et face à la rue Première entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884 Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis pour la vente.

6 sept—6,13,20,27, 4 & 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District, coin des rues Dumaine et Galvez

Deux terrains de valeur dans le Quatrième District sur la Washington entre Troisième et Quatrième.

Un lot de comptes à recevoir.

Dans l'affaire de William Heyle vs ses créanciers Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 11,746.

—Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour Division C, maintenant absent en congé daté du 9 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1o Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Galvez, St-Anne et Johnson formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez au pied américain.

2o Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No. 37, borné par les rues Washington, Quatrième, Troisième et Quatorzième, qui mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Washington sur 140 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots sont désignés par les Nos 14 et 15 se touchant.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant G. G. Andry, Notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs payant en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.

3o Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.

11 sept 11, 20, 27, oct—4, 11, 18.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence cottage, à deux corps-de-logis,

Au coin des rues Première et Constance.

Succession de feue Sarah H Graham.

Cour Civile de District, Dossier de la Cour No. 10,651.

—A l'encan.—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en remplacement de l'Honorable H L Lazarus, juge de la dite Cour Division E, maintenant en congé, en date du 11 septembre 1884, dans l'affaire de la succession de feue Mme Sarah H. Graham No 10651 du dossier de la cour, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain ensemble avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Constance et Live Oak et Laurel, désigné comme lot No 1, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade à la rue Première de 120 pieds, lequel terrain forme l'encoignure des rues Première et Constance.

Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois solidement construite, à deux corps de logis recouverte en ardoises, avec une bâtisse à un étage (dépendance) ayant tout ensemble 9 chambres de chaque côté, avec gaz et les allocations d'eau de ville, hangar pour la cuve dans chaque cour, allée, hangar lieux d'aisance, etc. Le terrain étant élevé et pouvant être mis à raison de $0 par mois. La propriété peut être examinée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—La moitié ou plus comptant et le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente incluant l'hypothèque spéciale et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1884, et devra faire un dépôt de comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept -14 21 28—oct 5,12 18

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

F. J. Busch } No 12,155,
contre }
ses créanciers. } Division A.

ORDRE DE COUR—Toutes les formalités requises ayant été remplies, que la cession de propriétés faite par F. J. Busch soit acceptée au profit de ses créanciers; et qu'une réunion des dits créanciers ait lieu par-devant W. O. Hart, notaire, le 3me jour d'octobre 1884 à 11 heures du matin, pour élire un syndic pour la vente des propriétés livrées, etc., et en attendant, que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Busch, soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1884.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D RANKIN,
Député-Greffier.

23 sept—23,27—2 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Warren S. Salter }
vs. } No 12,016.
Ses Créanciers. }

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Warren S. Salter, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu le LUNDI 29 Sept. 1884, à 11 heures du matin, pardevant E. D. Sanders, Esq. pour prendre en considération et agir sur l'application du dit pétitionnaire, et que Charles Lazarus, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens du dit pétitionnaire

Nouvelle Orléans, 25 août 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

GEO. J. CAZELAR, Député Greffier.

25 août—3 f. au 30 j.